

LE COMMERCE

LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PAPIER EN MALAISIE—LE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international. Les inculpations de 1980 contre des responsables de Stadler Hurter Ltd., sont toujours en instance, notamment celles contre Peter Oberleitner. Stadler Hurter Ltd. est une société qui a fermé ses portes puis est devenue Klockner-Stadler Hurter Ltd. Celle-ci a reçu du gouvernement—le communiqué du ministre l'indique—144 millions de dollars américains pour un complexe de fabrication de pâtes et papiers en Malaisie.

Étant donné que M. Oberleitner est le premier vice-président chargé des finances internationales dans la nouvelle société, le ministre s'est-il renseigné et estime-t-il qu'on peut avoir confiance dans cette société vu l'important financement fourni par le gouvernement fédéral?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, je ne sais pas avec certitude où le député veut en venir. Il y avait une société en difficulté. Elle n'a pas réellement fermé ses portes, on a plutôt constitué une nouvelle société avec Klockner et celle-ci s'emploie actuellement à vendre des biens et services dans diverses parties du monde.

Cette société, qui avait soumissionné de même que d'autres pays, a obtenu un contrat pour la construction, dans le sud de Sabah en Malaisie, d'une usine de papier fin qui entraînera des emplois au Canada et la vente de 144 millions de biens canadiens. Personnellement, je trouve que c'est une excellente affaire.

Nous n'avançons pas d'argent à cette société. Nous avons accordé à la Malaisie un prêt remboursable, assurant ainsi des emplois au Canada et la vente de biens. Je ne sais pas si le député est d'avis qu'il serait préférable qu'on laisse ce contrat au Japon, ou à la France ou un des autres concurrents, ou s'il estime que dans le cadre d'une nouvelle politique commerciale, nous devrions être prêts à vendre des machines ainsi que des matières premières quand il y a des occasions qui autrement iraient à d'autres pays.

● (1440)

LA NÉGOCIATION DU FINANCEMENT

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, la réponse du ministre ne manquera pas d'intéresser les travailleurs de l'usine de Bowater, à Terre-Neuve, ainsi que les 12,000 Canadiens actuellement sans emploi dans l'industrie forestière, en Colombie-Britannique.

Je pose ma question supplémentaire au premier ministre. Le sénateur Jack Austin, qui était administrateur de Klockner-Stadler Hurter jusqu'à sa nomination au cabinet, a-t-il participé à la négociation ou à l'approbation du financement qu'a obtenu cette société, Klockner-Stadler Hurter Ltd?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, je tiens à dire en premier lieu que les négociations se sont déroulées par l'entremise de mes services et de la SEE sans la participation du sénateur Austin, pour

Questions orales

autant que je sache. Il n'aurait pas pu intervenir sans que j'en sois informé.

Deuxièmement, le député a soulevé un point important en parlant des travailleurs de Corner Brook notamment, et d'autres également. Il existe une différence très importante entre une politique commerciale judicieuse et la position qu'il préconise et que le chef de l'opposition n'approuve certainement pas. L'usine de South Sabah fabrique un produit entièrement différent de celle de Corner Brook et l'avenir de celle-ci n'est donc nullement menacé. Permettez-moi de dire au député à cet égard que si nous ne vendons ni nos machines ni notre technique pour la construction de cette usine à la Malaisie, 15 autres concurrents le feront. Allons-nous refuser aux Canadiens les emplois dans les secteurs de la fabrication et de l'exportation des machines parce que des personnes comme le député ont des opinions aussi peu judicieuses?

* * *

LES PÊCHES

L'INTERCEPTION EN HAUTE MER DE SAUMONS CHINOOK ET COHO

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Pêches et des Océans, que je sais être en réunion avec les pêcheurs à l'heure actuelle, je pose ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La coalition des survivants créée par les pêcheurs de la Colombie-Britannique signale dans son mémoire deux de ses préoccupations qui nous concernent sur le plan international.

Le ministre sait-il que des pêcheurs japonais ont intercepté en haute mer du saumon canadien, plus particulièrement 107,000 saumons chinook et 1.2 million de saumons coho, qu'ils ont embarqués dans des navires-usines utilisant des filets maillants? Quel moyen a-t-il dans l'immédiat d'empêcher cette interception de poisson canadien afin que nous puissions préserver non seulement nos réserves de saumon mais aussi les emplois de pêcheurs canadiens dont la situation financière est désespérée?

M. Brian Tobin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le député a raison, le ministre est en ce moment en réunion avec toute la délégation des pêcheurs de la Colombie-Britannique. La question que pose le député a été soulevée déjà et le ministre a reconnu que le problème existe. Nous allons l'examiner. Comme le député le sait, notre compétence ne s'étend pas au-delà de la limite de 200 milles au large, mais la question sera soulevée et étudiée.

Il n'est pas superflu de rappeler, ce que le député n'ignore sûrement pas, que toute une série de questions extrêmement complexes sont en jeu et que divers groupes de pêcheurs ont accès au saumon de la côte ouest. C'est le désir de discuter dans un esprit de collaboration et non de confrontation qui est à l'origine de la rencontre que tiennent en ce moment le ministre et les pêcheurs. J'espère que la volonté de consulter et de trouver des solutions qui anime cette réunion sera imitée à la Chambre au lieu de l'exemple que nous avons eu vendredi dernier quand l'opposition s'est répandue en récriminations sans proposer la moindre solution vraiment sérieuse.